Chargé-e de développement
« clubs inclusifs »

CDD de projet (3 ans) Embauche prévue au 01/02/23.

DESCRIPTION DU POSTE

Le-la chargé-e de développement » est le coordonnateur du dispositif « club inclusif ».
https://handicap.gouv.fr/club-inclusif-former-3-000-clubs-sportifs-laccueil-des-pratiquants-en-situation-de-handicap-dici
Il-elle organise et suit le déploiement cette opération pour le compte de la Fédération Française Handisport sur tout le territoire et auprès des bénéficiaires.

Sous l'égide de la directrice du pôle « expertise-formation », il-elle s'assure de la mise en œuvre des différentes étapes d'exécution du projet selon les processus définis.
Il-elle accompagne les référents régionaux Handisport de la formation dans la planification des sessions de formation programmées sur leur territoire.

Missions :

1. Participe aux comités de pilotage nationaux mensuels
2. Accompagne les référents régionaux dans la mise en œuvre des projets « clubs inclusifs » de leur territoire
3. Assure de la transmission des informations entre les acteurs des différents échelons du projet (national, régional, départemental)
4. Identifie, en lien avec les référents formation régionaux, les ressources territoriales mobilisables (formateurs, comités assurant le suivi post session)
5. Assure le suivi de l'inscription des stagiaires au module en ligne « les indispensables »
6. Participe à la mutualisation et à l'élaboration de contenus de formation
7. Réalise les évaluations en lien avec les objectifs définis et propose des pistes d'amélioration
8. Organise des temps d'échanges et d'information avec les acteurs Handisport du projet

Challenges(s) ou spécificité(s) lié(es) au poste :

- Communiquer
- Coordonner
- Accompagner

PROFIL DU CANDIDAT

Formation et/ou diplômes et/ou expériences nécessaires ou souhaités :

- Masters STAPS APAS ou autre spécialisation en rapport avec la coordination de projets sportifs
- ou Diplôme d'état type DEJEPS ou équivalent
- Expérience vivement souhaitée dans le pilotage de projet « sport »

Savoir-faire :

- Rigueur et sens de l'organisation
- Sens des relations interpersonnelles
- Maîtrise de l'outil informatique

Savoir-être :

- Intelligence adaptative
- Force de proposition
- Autonomie & Initiative

Intitulé du poste **:**	**Chargé-e de développement « clubs inclusifs »**
Groupe CCNS **:**	Agent de maitrise 2éme degré
Statut :	CDD 36 mois
Temps de travail :	Temps plein- 35h/semaine -
Rémunération :	30 à 35 k€ brut annuel sur 13 mois, selon profil
Télétravail :	3 jours de présentiel par semaine.
Lieu de travail :	Fédération Française Handisport, siège social 42 rue Louis Lumière, 75020 Paris *-ou a minima déplacements réguliers au siège fédéral-*

PROCEDURE DE SELECTION

Date limite de dépôt des candidatures au plus tard le 1**5 janvier 2023**
Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- CV + coordonnées complètes ;
- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes obtenus ;

Et être adressé à :
Sandra Mauduit, Directrice pôle « Expertise-Formation » s.mauduit@handisport.org
Embauche prévue au 01/02/23.

Les candidatures incomplètes, sans rapport avec le profil recherché, ou hors du cadre proposé, seront systématiquement rejetées et ne seront pas étudiées.